

Frottis : le coût de l'analyse ne passe pas

Un collectif, Luteruse appelle à un rassemblement, ce samedi.
Le but ? Alerter sur le dépistage du cancer du col de l'utérus.

La polémique

C'est un collectif de jeunes femmes en colère. Elles se sont rencontrées, au début de l'année, sur une préoccupation commune. L'augmentation financière, pratiquée par le cabinet d'anatomie et cytologie pathologique Atalante, pour l'analyse des frottis cervico-utérins. Analyse qui peut notamment détecter des cancers du col de l'utérus.

« Depuis le 1^{er} février, ce cabinet a décidé de majorer de près de 50 % la tarification de cet acte. Une hausse non-remboursée par la Sécurité sociale, note le collectif. Atalante facture désormais 23 € l'analyse des frottis cervico-utérins, alors que le tarif pris en charge est de 15,40 €, soit un reste à charge pour chaque femme de 7,60 €. »

Le collectif estime que cette augmentation peut être un frein pour les femmes qui voudraient faire cet examen recommandé tous les trois ans.

Des arguments rejetés par le cabinet qui rappelle : « Nous avons choisi de ne pas appliquer ce dépassement d'honoraires aux patientes bénéficiant de la CMU, de l'AME et de l'ALD. » Donc, pas d'incidence *a priori* pour les femmes les

plus précaires. « Et dans 80 % des cas, les mutuelles remboursent la différence. »

Pourquoi cette augmentation ? « Depuis vingt ans, nous avons abandonné la technique conventionnelle classique au profit d'une technique qui permet d'obtenir une meilleure qualité de l'examen. Celui-ci rend plus efficace la détection des anomalies et améliore de ce fait le dépistage du cancer du col de l'utérus, explique un médecin du cabinet. Nous nous sommes aussi engagés, depuis plusieurs années, dans une démarche qualité. C'est un gage de la qualité des examens que nous pratiquons pour vous, mais qui présente également un certain coût. »

Le tarif de 15,40 €, appliqué par la Sécurité sociale, est resté inchangé depuis 32 ans. « Aujourd'hui, il ne nous est plus possible de continuer à supporter nos charges sans une revalorisation de cet acte. »

Samuel NOHRA.

Samedi 18 novembre, à 15 h 30, place de la Mairie, rassemblement à l'appel du collectif Luteruse.